



Collaborations co quelques clés

La commune, le niveau de pouvoir le plus proche du citoyen, vie politique locale et, peut-être, insuffler un petit quelque chose au sens large. Un microcosme dans lequel les associations d'Éducation Environnementales (ErE) communales d'octobre, focus sur cette possible collaboration.

Animations dans les écoles, les maisons de jeunes, les CPAS, formation du personnel communal, organisation d'événements visant à sensibiliser la population, accompagnement d'initiatives citoyennes... Les formes de partenariat entre communes et acteurs de l'Éducation relative à l'Environnement (ErE) brossent une large palette. Ces collaborations prennent de multiples facettes tant les contextes diffèrent. Une commune n'est pas l'autre, question de densité (grande, moyenne, petite), de situation (urbaine, rurale), de couleur politique, de moyens... Cette diversité touche aussi les acteurs de l'ErE. Ceci dit, en matière de conseils à prendre et d'écueils à éviter au travers de telles collaborations, quelques tendances se dessinent. Voyons voir...

Commune, qui es-tu ?

« Communes et associations travaillent à des échelles temporelles et décisionnelles différentes », fait remarquer Christophe Deneve, conseiller en environnement pour la Ville de Mouscron. En effet, toute émergence d'idée se doit de suivre les dédales de l'administration communale. L'éco-conseillère de la commune d'Etterbeek, Judith Charlier, explique : « Un projet doit passer par plusieurs étapes, à commencer par le chef de service, puis l'échevin responsable du service et ensuite devant le Collège communal qui se réunit une fois par semaine et donne l'accord final. » Parfois même, le projet doit aussi être soumis au Conseil communal, qui se réunit, quant à lui, tous les mois. A cela s'ajoutent les contraintes de marchés publics, les rédactions de dossiers et autres procédures¹. Mieux vaut être patient, donc. Judith Charlier poursuit : « Maintenant je n'hésite pas à expliquer aux associations avec qui l'on travaille comment ça fonctionne, à leur répéter qu'on aura certainement besoin de temps pour mettre en place tel projet. »

Un travail de décodage qui, idéalement, pourrait s'étendre jusqu'aux citoyens. C'est en tout cas ce que préconise Jean-Philippe Robinet, de Roule Ta Bille, association d'ErE située à Marchin : « C'est important, en tant qu'association de terrain, de comprendre les réalités de l'administration et de les faire comprendre à la population. Expliquer que les procédures sont longues et parfois régies par des décrets régionaux ou par des mesures européennes. Que derrière tout cela il y a des êtres humains qui travaillent à l'administration et qui, eux aussi, ont leurs réalités... C'est bien plus complexe que de se dire "y a qu'à demander à la commune" ».

Autre petite dissonance à pointer : là où, dans une optique d'éducation permanente, la plupart des associations chérissent les visions et projets à long terme, la tâche semble plus ardue pour les administrations communales qui dépendent des budgets annuels et des élections. « Il peut arriver qu'après des

élections, la commune fasse table rase sur ce qui a été fait, lance le conseiller environnement de Mouscron. C'est la seule incertitude. Mais avec certains plans communaux de type PCDN ou Agenda 21², on peut se permettre d'avoir une vision plus large que la simple législature de 6 ans. »

Donnant-donnant

Pour une association d'ErE, mener des projets en partenariat avec la commune, c'est l'opportunité d'être mis en contact direct avec les acteurs locaux : citoyens, associations, écoles, personnel communal... C'est aussi (mais pas toujours !) un apport financier ou un accès à des infrastructures communales. Christophe Deneve, de la Ville de Mouscron, souligne : « Les finances communales ne sont pas élastiques ! Il faut se battre pour trouver des subsides supplémentaires, de la Région, de l'Europe... Ca fait partie de notre rôle d'éco-conseiller de se montrer convaincant auprès de la commune, de mettre en avant les intérêts de se lancer dans telle démarche et de prouver qu'il y a des fonds disponibles. » Vanessa Rasquinet d'Éducation Environnement et du Centre Régional d'Initiation à l'Environnement (CRIE) de Liège voit aussi dans ces collaborations une opportunité d'évolution pour les associations d'éducation à l'environnement : « En fonction de la politique communale, elle-même influencée par la politique régionale, on doit apprendre à évoluer, à créer de nouvelles choses. Ca nous permet d'être dans l'ère du temps et de grandir. »

Associations d'ErE, simples prestataires de services auprès de la commune ou possible leviers d'action au sein de la politique communale ?

« On ne peut pas dire qu'on ait une influence sur la politique communale. Souvent, notre personne relais, l'éco-conseiller, est déjà convaincue, donc on n'a pas vraiment à exercer de pression. Par contre, on a le champ libre dans les écoles, où on peut insuffler nos valeurs. Nos actions sèment certainement des choses... »

Vanessa Rasquinet, Éducation Environnement/CRIE de Liège

« Ca dépend comment on se positionne... On peut être une association juste prestataire de services ou, plus rarement, une association qui fait du lobbying. Mais, selon moi, on peut quand même avoir une certaine influence en tant que prestataire de services. En ErE, on fait de la sensibilisation, on a donc d'une certaine manière une influence sur les électeurs. Et qui dit électeurs, dit aussi mandataires. On peut aussi choisir de mettre en place des projets dans lesquels les citoyens ont une implication réelle dans la vie politique communale. De plus, en tant que garant professionnel, on peut mettre les mandataires face aux responsabilités qu'ils ont prises, leur demander de respecter les échéances, ce qui a été dit... »

Jean-Philippe Robinet, Roule Ta Bille

Communes - associations :

en. Un monde à échelle miniature, dans lequel habitants et collectivités peuvent participer à la chose en matière de biodiversité, de patrimoine, de mobilité, d'espace public, d'environnement d'Education relative à l'Environnement (ErE) ont un rôle à jouer. A l'approche des élections com-

De leur côté, les communes vont chercher chez les acteurs de l'ErE des compétences qu'elles n'ont pas, en matière d'animation, d'éducation à l'environnement, de participation citoyenne. « On n'a pas le temps ni l'expertise en interne de faire des animations nature, souligne l'éco-conseillère Judith Charlier. On délègue donc à des gens dont c'est le métier. » Passer par des associations locales, c'est aussi le moyen pour une administration souvent cloîtrée entre ses quatre murs d'avoir quelques échos émanant de la place publique. « En tant qu'association de terrain, on connaît les citoyens, les réalités... », lance Jean-Philippe Robinet. On a une autre vision de la commune. C'est vu et reconnu comme tel par l'administration communale. Et ces visions différentes sont complémentaires. »

Se (re)connaître

Ca peut sonner comme une évidence, mais un partenariat avec la commune sur le terrain de l'éducation à l'environnement nécessite une volonté émanant de toutes parts. Jean-Philippe Robinet : « Il faut veiller à partir de la volonté de toutes les parties prenantes, à savoir tant les acteurs de terrain (employés et ouvriers communaux, animateurs...) que les politiques. Imaginons des mandataires politiques désireux de mettre en place un projet environnement, parce que ça fait partie de leurs réels soucis, parce qu'il s'agit d'une demande régionale ou parce que ça entre dans le cadre d'un appel à projets. Si les travailleurs de terrain ne sont pas motivés, on va ramer. Il en va de même lorsque les volontés émanant du terrain se heurtent à des incompréhensions au niveau du Collège. »

Apprendre à se connaître fait aussi partie du b.a. ba. « Pour collaborer avec des acteurs communaux, de terrain et au sein de l'administration, c'est important d'avoir une bonne connaissance du paysage local, poursuit Jean-Philippe Robinet. Apprendre à connaître ces différents acteurs, en passant par de vrais contacts, des visites, des rencontres. La relation interpersonnelle est essentielle. » Et prendre le temps d'être (re)connu : « En tant qu'association d'ErE, on a parfois du mal à faire percevoir ce qu'on fait et ce qu'on peut faire. On prend alors le temps d'expliquer que l'ErE ce n'est pas que des stages sur les papillons. Il faut aussi pouvoir être là au quotidien, se rendre visible, taper sur le clou et être reconnu. » Vanessa Rasquinet abonde dans ce sens : « Il faut se rendre disponible et faire sa place. Accepter parfois certains projets qui nous tentent moins pour pouvoir mettre un pied dans la dynamique et aller plus loin en proposant d'autres projets. Avec les années, ça paye, on nous fait confiance. »

Céline TERET

¹ lire aussi la présentation de M. Mulders, de la commune de Schaerbeek, « Le chemin d'une idée au cœur de l'administration », lors de la 11^e Journée bruxelloise en ErE sur www.reseau-idee.be/journees-bruxelloises/2012

² plus d'infos sur le PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) et l'Agenda 21 local dans les adresses utiles pp. 20-21

Quels rôles de la commune sur le terrain de l'éducation à l'environnement ?

« La commune fait partie du Pouvoir Organisateur (PO) des écoles communales et peut y impulser plein de choses. Elle peut aussi avoir un impact réel dans ses actions au quotidien auprès du personnel communal, notamment en milieu rural où la commune est souvent le premier employeur du territoire. Elle fait figure de réflexion et d'exemple auprès des citoyens via des événements publics. Elle peut aussi faciliter et appuyer la mise en place de projets citoyens, comme des systèmes d'échanges locaux, des groupes d'achats communs, des potagers collectifs... Il y a aussi des outils qui sont presque dans les mains des communes : les maisons de jeunes, les CPAS... Par là, les communes impulsent des politiques de sensibilisation à l'environnement au sens large. »

Jean-Philippe Robinet, Roule Ta Bille

